

Québec, le 19 octobre 2021

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
1^{er} étage, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 14 septembre 2021, la députée de Laviolette–Saint-Maurice déposait une pétition à l'Assemblée nationale (2713-20210914) concernant le projet d'usine de Nemaska Lithium inc. La pétition demande au gouvernement du Québec de prendre les mesures nécessaires afin de maintenir le projet sur l'actuel site de Shawinigan.

La relocalisation de l'usine de Shawinigan vers Bécancour a été annoncée par l'entreprise au mois de juin 2021. Nous comprenons la déception des différents acteurs économiques de la ville de Shawinigan, mais il s'agit d'une décision d'affaires de l'entreprise basée sur des études exhaustives qu'elle a réalisées au cours des derniers mois.

L'objectif du gouvernement du Québec est de développer la filière des matériaux de batterie afin de valoriser davantage cette ressource qu'est le lithium, et ce, au bénéfice de la collectivité. À cet égard, les retombées économiques demeureront importantes pour les régions de la Mauricie et du Centre-du-Québec

Veuillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.


Pierre Fitzgibbon